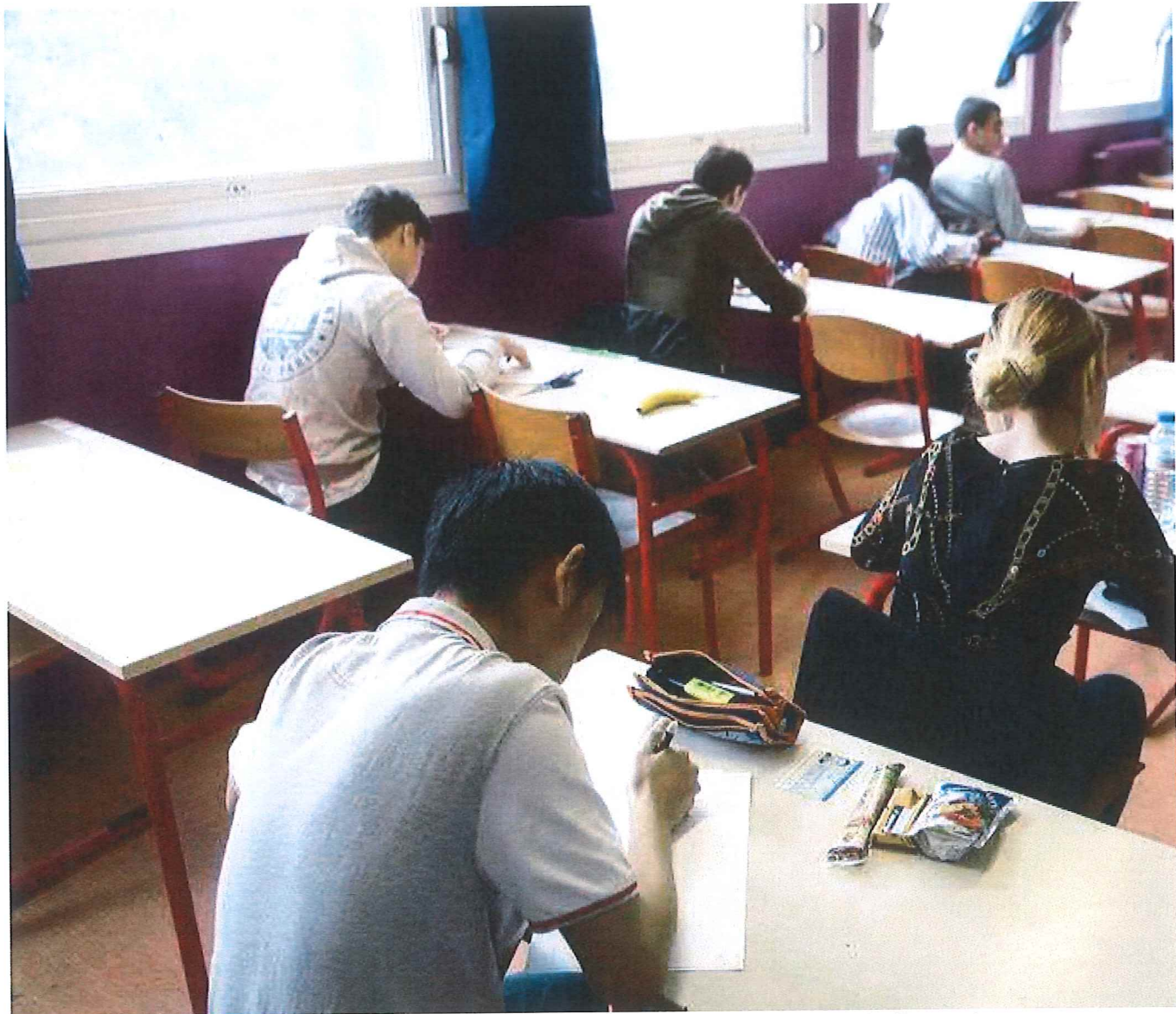


Bac 2021 : les épreuves sont maintenues mais facilitées

L 'épreuve de philosophie et celle du grand oral, principale nouveauté, auront bien lieu pour les élèves de Terminales, mais avec des aménagements en forme de «bouées de sauvetage».



Jean-Michel Blanquer a tranché en faveur du maintien des deux épreuves symboliques du baccalauréat, la philosophie et le grand oral. (Illustration) LP/Philippe de Poulpiquet
Par Aymeric Renou
Le 5 mai 2021 à 22h31

Le ministre de l'Education souhaitait une solution à la fois « bienveillante et pragmatique ». Invité au 20 heures de France 2 ce mercredi soir, [Jean-Michel Blanquer a tranché en faveur du](#)

[maintien des deux épreuves symboliques](#) du baccalauréat, la philosophie et le grand oral. Il rejette ainsi les demandes de nombreux syndicats d'enseignants et de lycéens qui plaident pour le passage intégral au contrôle continu, constituant déjà 82 % de la note finale du bac, ou encore l'idée de voir [diminuer les coefficients de certaines épreuves pour l'obtention du diplôme](#).

Des aménagements sont toutefois prévus pour permettre aux candidats de passer les épreuves de façon moins stressante et de les réussir plus facilement. Pour la philosophie, seule comptera la meilleure note obtenue entre celle glanée au fil de l'année en contrôle continu et celle décrochée après 4 heures à plancher en examen. Une façon, pour le ministre, de ménager la chèvre et le chou mais aussi de tenir compte des conséquences de la crise sanitaire. « Il y a beaucoup d'élèves qui ont des mauvaises notes en contrôle continu et certains ont besoin de l'épreuve pour se rattraper, c'est une chance », a indiqué Jean-Michel Blanquer.

«C'est une réponse très insuffisante qui ne nous convient pas»

Elie Saget, vice-président du syndicat lycéen UNL mobilisé contre la tenue des épreuves, analyse ce choix de manière totalement inverse. « C'est une réponse très insuffisante qui ne nous convient pas. Elle est, au contraire, l'aveu que les notes de l'épreuve finale seront mauvaises, pour beaucoup d'élèves, et qu'il s'agit pour le ministre de ne pas faire sombrer sa réforme du baccalauréat dont c'est le baptême du feu. » Stéphane Crochet, porte-parole du syndicat des enseignants SE-Unsa, se montre lui plus compréhensif : « La solution améliore un peu les choses et cette possibilité de prendre en compte la note moyenne obtenue tout au long de l'année agit comme un filet de sécurité bienvenu. Cela sécurisera les élèves qui craignent la sanction *couperet* d'une épreuve unique sur une matière, la philosophie, découverte en début d'année et dont l'enseignement n'a pas pu se faire de façon normale depuis la rentrée. »

[Le grand oral, toute nouvelle épreuve du bac](#) après la réforme initiée par Jean-Michel Blanquer, bénéficiera lui aussi de davantage de souplesse. « L'élève viendra avec une note écrite de son professeur indiquant les points qui n'ont pas pu être étudiés pendant l'année, a expliqué le ministre de l'Éducation. Il aura également le droit de conserver et de consulter, pendant sa prestation orale, les notes écrites pendant les vingt minutes de préparation. »

« Du bricolage et encore des annonces décevantes, pas à la hauteur de la réalité du terrain et qui ne règlent rien de la problématique de la préparation à l'expression orale, absente au cours de l'année, estime Sophie Vénétitay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, principal syndicat des enseignants du second degré. Comme pour le choix fait pour l'épreuve de philosophie, nous avons une impression d'obstination, d'improvisation de la part d'un ministre qui privilégie l'agenda politique pour faire passer coûte que coûte sa réforme du baccalauréat. »

Des lycées bloqués

Même son de cloche du côté de l'UNL. « Cela ne servira à rien pour un élève de venir devant un jury avec un mot d'excuse de son professeur puisqu'il arrive avec deux questions précises qu'il aura choisi sur ces deux spécialités d'études, observe Elie Saget. Jean-Michel Blanquer a dit vouloir *préserver la valeur du diplôme* en faisant ces choix. Non seulement il ne le fait pas

mais cette position est très méprisante pour les bacheliers de l'année dernière qui ont obtenu leur bac sans épreuves finales et entièrement à partir de leurs notes de contrôle continu. »

Les élèves en bac pro devront eux aussi passer leurs épreuves les 16, 17 et 18 juin prochains mais, comme pour la philosophie en filière générale, « seules les deux meilleures notes seront retenues au titre de ces épreuves pour la délivrance du diplôme ». Les élèves de premières, qui eux passent le bac français en fin d'année, auront à l'oral le choix entre deux sujets sélectionnés par l'examineur sur les 14 préparés - et non un seul entre dissertation et commentaires sur deux objets d'étude distincts.

Des lycées étaient bloqués ce mercredi à l'appel des deux syndicats lycéens, l'UNL et le MNL, pour réclamer l'annulation des épreuves symboliques de ce bac 2021, la philosophie et le grand oral. La FCPE, principale fédération de parents d'élèves, appelait elle aussi à l'annulation des épreuves finales et la prise en compte, comme pour le bac 2020, des seules notes obtenues en contrôle continu, « seule façon de faire en sorte que les enfants ne soient pas pénalisés par la scolarité qu'ils ont subie ».